

DECISION N° DEC 26.015/DP

 ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC N°PA25033 RELATIF A LA
REHABILITATION ET L'EXTENSION D'UN BATI EXISTANT
POUR L'ECOLE MATERNELLE SOULINS; LOTS 2 A 19 (HORS
LOT 13)

Le Maire de Brunoy,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu le code de la commande publique,

VU la délibération n°25.011/D du Conseil municipal en date du 27 mars 2025, relative au vote du budget primitif 2025 de la Commune,

VU la délibération n° 26.012/K en date du 07 avril 2026 portant délégation du Conseil municipal au Maire,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'établir des marchés publics n°PA25033 relatif à la réhabilitation d'un bâti existant pour l'école maternelle Soulines – Lots 2 à 19 (hors lot 13),

DECIDE

ARTICLE 1 : La Commune de Brunoy conclut :

DECISION N° DEC 26.015/DP

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC N°PA25033 RELATIF A LA REHABILITATION ET L'EXTENSION D'UN BATI EXISTANT POUR L'ECOLE MATERNELLE SOULINS; LOTS 2 A 19 (HORS LOT 13)

LOTS	LIBELLE	NOM ATTRIBUTAIRE	ADRESSE	SIRET	MONTANT TTC ATTIBUE
LOT 2	Démolition / Gros-œuvre / Installation de chantier	SME CONSTRUCTION	30 RUE DU MONT-GRIFFON 91330 YERRES	33926248700046	Offre de base : 686 141.41 PSE : 9 207.00
LOT 3	Charpente bois et métal	SME CONSTRUCTION	30 RUE DU MONT-GRIFFON 91330 YERRES	33926248700046	298 139,40
LOT 4	Couverture Etanchéité	TERRAZZA	10 BD LOUISE MICHEL 91000 EVRY	89005429900023	240 600,00
LOT 5	Traitement des façades	EMERAUDE	8 RUE HENRI FARMAN 93290 TREMBLAY EN FRANCE	40125348900041	102 805,48
LOT 6	Menuiserie extérieure / Occultation	LABER METAL	14 RUE LAVOISIER 94430 CHENNEVIERES/MARNE	75326442300033	197 253,46
LOT 7	Cloison / doublage	GMAXX MAXWELL'S CONSTRUCTION	15 RUE MAURICE RAVEL 78390 BOIS D'ARCY	81861590800014	178 200,00
LOT 8	Menuiserie intérieure bois	AGD	11 RUE DU CHENET 91490 MILLY LA FORET	35394884800036	195 852,98
LOT 9	Métallerie / Serrurerie	EPCM	1 AVENUE DE L'OURAL 91140 VILLEBON/ YVETTE	78956386300024	60 994,79
LOT 10	Plomberie Sanitaires	CLIMEKO	48 BIS RUE PIERRE SEMARD 91270 VIGNEUX/ SEINE	49163647800035	95 510.33
LOT 11	Chauffage / Ventilation	CLIMEKO	48 BIS RUE PIERRE SEMARD 91270 VIGNEUX/ SEINE	49163647800035	499 959,00
LOT 12	Electricité / Photovoltaïque	AUCLAIR	29 RUE DE LA MARE A TISSIER 91280 SAINT PIERRE DU PERRY	31583027300035	Offre de base : 383 760.00 € PSE : 17 640.00

DECISION N° DEC 26.015/DP

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC N°PA25033 RELATIF A LA REHABILITATION ET L'EXTENSION D'UN BATI EXISTANT POUR L'ECOLE MATERNELLE SOULINS; LOTS 2 A 19 (HORS LOT 13)

LIBELLE	NOM ATTRIBUTAIRE	ADRESSE	SIRET	MONTANT TTC ATTIBUE
LOT 13	Plafond suspendu	Attribution en cours		
LOT 14	Revêtement de sol et mur carrelage	HAYET	107-109 RUE DES HAIES 75020 PARIS	49435932600019 52 800,00
LOT 15	Peinture	FRANCE DECORATION	LA BLANCHARDIERE 77610 LA HOUSSAYE EN BRIE	82361646100021 37 269,77
LOT 16	Revêtement de sol souple	LES PEINTURES PARISIENNES	7 RUE DU MOULIN DES BRUYERES 92400 COURBEVOIE	42859442800032 55 865,06
LOT 17	Ascenseurs	ORONA SUD OUEST	9 RUE DES AMERIQUES 94370 SUCY EN BRIE	30669069400121 25 920,00
LOT 18	Equipement cuisine	LE FROID BORNET	63 RUE DE BICETRE 94240 L'HAY-LES-ROSES	31449029300052 59 760,00
LOT 19	VRD / Espace vert	ACTIV TP	ALLEE DE LA FERME 91330 YERRES	49964930900048 557 385,90

ARTICLE 2 : Les marchés sont passés sous forme de marché à prix global et forfaitaire.

ARTICLE 3 : Pour chaque lot, un contrat signé par les deux parties définit précisément la nature des prestations, les modalités de réception, la rémunération et les modalités de paiement de chaque titulaire ainsi que les délais de réalisation.

ARTICLE 4 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

ARTICLE 5 : Le Trésorier Payeur et le Directeur Général des Services de la Ville de Brunoy sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

DECISION N° DEC 26.015/DP

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC N°PA25033 RELATIF A LA REHABILITATION ET L'EXTENSION D'UN BATI EXISTANT POUR L'ECOLE MATERNELLE SOULINS; LOTS 2 A 19 (HORS LOT 13)

ARTICLE 6 : La présente décision sera transmise en Préfecture, publiée sur le site de la Ville, au registre des actes administratifs et fera l'objet d'une communication au Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à Brunoy, le 09 avril 2026

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Acte publié sur le site de la Ville le : 09/04/26

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision
Numéro attribué à l'acte : DEC 26.015/DP

Objet de l'acte : ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC N° PA25033 RELATIF A LA
REHABILITATION ET L'EXTENSION D'UN BATI EXISTANT POUR L'ECOLE
MATERNELLE SOULINS; LOTS 2 A 19 (HORS LOT 13)
Thème Préfecture : 1 - Commande Publique / 1 - Marchés publics
Transaction Préfecture : 091-219101144-20260409-BRU_AR_25733_1-AR
Date de l'acte : 09/04/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_AR_25733_1

Date de réception en Préfecture : 09 avril 2026